

REUNION DU 17 JUILLET 2018

L'an deux mille dix-huit, le dix-sept juillet à 20 h 30, les membres du Conseil municipal de la commune nouvelle de Marigny-le-Lozon se sont réunis dans la salle de la Mairie sur la convocation qui leur a été adressée par le Maire, conformément aux articles L.2121-7 et L.2122-8 du Code Général des Collectivités Territoriales.

Convocation	11/07/2018	Affichage	18/07/2018
-------------	------------	-----------	------------

les membres du conseil municipal : LEMAZURIER Fabrice, BOURBEY Marc, TURGIS HOMMET Bernadette, LEGRAVEREND Jean-Claude, GENET Philippe, BESSON Huguette, MONTAGNE Noël, FAUVEL Véronique, LESAGE Florence, HELAINE Stéphane, DOLOUE Cédric, BISSON Valérie, HEUGUET Cédric, TAPSOBA Désiré, LEGENDRE Martine, BISSON Caroline, HEUVET David, HEBERT Magali, GIRES Pascal, COTENTIN Thierry, GIRES Jean-Yves, LAMOUREUX Serge, LE BIHAN Stéphane, MARTIN Fabienne, EUGENE Christiane, GUESDON Joël, MAUDUIT Ludovic, LE BUZULLIER Chantal.

Absents excusés : Noël MONTAGNE, Véronique FAUVEL, Magali HEBERT, Pascal GIRES, Joël GUESDON, David HEUVET, Florence LESAGE, Cédric DOLOUE.

Absents : Stéphane HELAINE, Désiré TAPSOBA, Stéphane LE BIHAN.

Pouvoirs : Pascal GIRES donnant pouvoir à Jean-Yves GIRES. Noël MONTAGNE donnant pouvoir à LEGRAVEREND Jean-Claude. Florence LESAGE donnant pouvoir à BISSON Valérie. Cédric DOLOUE donnant pouvoir à Ludovic MAUDUIT.

Le conseil municipal, après avoir désigné Christiane EUGENE comme secrétaire de séance, approuve le compte-rendu du procès-verbal de la séance du 12 juin 2018.

REHABILITATION DE LA SALLE DES FETES DE LOZON LOTS 4, 7 ET 13 : signature des marchés.

Monsieur le Maire présente au conseil municipal le résultat de la consultation concernant la réhabilitation de la salle des fêtes de Lozon - lots 4 et 13,

La consultation pour 2 lots a été lancée en procédure adaptée.

L'Avis Public à la Concurrence a été envoyé à la publication le 6 juin 2018.

La date limite de dépôt des offres était fixée au 26 juin 2018 à 17 heures.

Après analyse des offres effectuée par le maître d'œuvre, Cabinet Didier Boscher, conformément aux critères énoncés dans le règlement de consultation, la commission d'appel d'offres réunie le 11 juillet 2018 a retenu les entreprises suivantes :

LOT	LIBELLE LOT	NOM	VILLE	MARCHE € HT	VARIANTES € HT	TOTAL € HT
4	COUVERTURE ETANCHEITE ZINGUERIE	MARIE & CIE	REMILLY-LES-MARAIS	19 937.26 €		19 937.26 €
7	PLOMBERIE SANITAIRES VENTILATION	CAROLINE BRETON	BOURGVALLEES	56 654.65 €	- 31 469.94 €	25 184.71 €
13	DESAMIANTAGE	AMIANTE PRO	BRECEY	27 987.00 €		27 987.00 €
TOTAL						73 108.97 €

Le conseil municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité, décide de réaliser ces travaux et autorise Monsieur le Maire à signer les marchés des lots 4, 7 et 13 pour la réhabilitation de la salle des fêtes de Lozon.

CREATION D'UN POLE PUBLIC : signature des marchés.

Monsieur le Maire présente au conseil municipal le résultat de la consultation concernant la création d'un pôle public.

La consultation pour 9 lots a été lancée en procédure adaptée.
L'Avis Public à la Concurrence a été envoyé à la publication le 9 mai 2018.
La date limite de dépôt des offres était fixée au 19 juin 2018 à 17 heures.

Après analyse des offres effectuée par le maître d'œuvre, Florence LEROUXEL-Architecte DPLG, conformément aux critères énoncés dans le règlement de consultation, la commission d'appel d'offres réunie le 4 juillet 2018 a retenu les entreprises suivantes :

LOT	LIBELLE LOT	NOM	VILLE	MARCHE € HT	OPTION € HT	TOTAL € HT
1	GROS OEUVRE	MAZZERI	CONDE-SUR-VIRE	134 956.42 €	27 458.21 €	162 414.63 €
2	COUVERTURE ETANCHEITE			Pas d'offre		
3	MENUISERIES EXTERIEURES	LECARDONNEL	CARANTILLY	33 900.00 €	7 315.00 €	41 215.00 €
4	MENUISERIES INTERIEURES – PLATRERIE SECHE	HERPIN	COUTANCES	95 311.52 €		95 311.52 €
5	PLAFONDS SUSPENDUS	G PLAF	ST-JEAN-DE-DAYE	17 167.92 €		17 167.92 €
6	CARRELAGE FAIENCE	CMC	SAINT-LO	7 985.66 €		7 985.66 €
7	PEINTURE – SOLS SOUPLES	VIGER	SAINT-LO	60 361.92 €	1 470.00 €	61 831.92 €
8	ELECTRICITE	LEPELLEY	ST-PIERRE-DE-COUTANCES	62 500.00 €	3 500.00 €	66 000.00 €
9	CHAUFFAGE GAZ – PLOMBERIE-VENTILATION	DEPERIERS	MARIGNY-LE-LOZON	101 092.00 €	5 185.00 €	106 277.00 €
TOTAL						558 203.65 €

Aucune offre n'ayant été reçue pour le lot 2 (couverture-étanchéité) une nouvelle consultation a été lancée avec demande de 2 devis.

Monsieur le Maire propose de retenir l'offre la mieux disante, à savoir celle de l'entreprise BROCHARD-HERNANDEZ pour un montant de 3 037.00 € HT.

Le conseil municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité, décide de réaliser ces travaux et autorise Monsieur le Maire à signer les marchés des lots 1, 3, 4, 5, 6, 7, 8, et 9 pour la création de pôle public.

BUDGET COMMUNAL : DECISION MODIFICATIVE N°3

Afin de prévoir les crédits nécessaires pour :

- ouvrir l'opération 2018-09 : aménagement d'une aire pour les conteneurs du tri sélectif

il y a lieu de prévoir la décision modificative suivante :

Article	Opération/Libellé	Diminution /Augmentation de crédits ouverts
2128	201809-aménagement d'une	+ 5 000.00

	aire conteneurs de tri sélectif	
020	Dépenses imprévues	- 5 000.00

Le conseil municipal accepte la décision modificative telle que présentée ci-dessus

Questions diverses

- **Epicerie place Westport :**

Suite à la fermeture de l'épicerie, la municipalité souhaite que cette activité soit reprise et reste disponible pour échanger sur tout projet.

- **Projet d'évolution de l'axe routier Saint-Lô-Coutances :**

Une convention de partenariat Région – Département a été signée pour financer l'élargissement de l'axe routier Saint-Lô-Coutances. Un projet de 2 X 1 voie est prévu pour 2028.

CALENDRIER DES ELUS :

- 6 septembre 2018 14h30 : signature du Contrat de Pôle de Services.
- 11 septembre 2018 20h30 : prochain conseil municipal
- le 12 octobre à 20h à la salle des fêtes de Marigny : réunion d'échange entre les riverains et les organisateurs du rallye automobile

FERMETURE MAIRIE :

- Mairie de Marigny fermée les après-midis du 16 juillet 2018 au 17 août 2018
- Mairie de Lozon fermée du 30 juillet 2018 au 17 août 2018